



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

rythmes scolaires

Question au Gouvernement n° 1317

Texte de la question

RYTHMES SCOLAIRES

**M. le président.** La parole est à M. Yves Jégo, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

**M. Yves Jégo.** Monsieur le Premier ministre, au cours de cette séance, nous avons beaucoup évoqué la situation de notre pays, les tensions qui y règnent. Vous avez évoqué la République ; je voudrais pour ma part vous interroger sur l'école de la République.

Voilà quelques mois, vous avez lancé une réforme qui, aujourd'hui, crée beaucoup de confusion : celle des rythmes scolaires. Environ 10 % des communes se sont engagées dans cette réforme au cours de la première année qui a suivi son adoption ; elles essuient aujourd'hui beaucoup de mécontentement, comme le montre la grève des animateurs chargés de remplacer les enseignants qui a lieu aujourd'hui devant la mairie de Paris.

Quant aux autres communes, qui représentent 90 % du total, celles qui ne croient pas à cette réforme et ne s'y sont pas engagées, elles sont inquiètes de la façon dont celle-ci va s'appliquer dans les mois qui viennent et de la façon dont cela va se télescoper avec le calendrier des élections municipales. Cette semaine est prévue une grève des enseignants qui sera particulièrement suivie ; ces derniers viennent vous demander un peu d'apaisement sur le sujet, monsieur le Premier ministre.

Si vous constatez comme nous qu'il y a une France qui gronde, qu'il y a des difficultés, que la République elle-même est mise en cause, vous devez être, étant donné votre niveau de responsabilité, un facteur non pas d'entêtement mais d'apaisement. Cette réforme des rythmes scolaires ne convient pas. Les enfants sont plus fatigués depuis sa mise en œuvre qu'auparavant. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

**M. Sébastien Pietrasanta.** C'est faux !

**M. Yves Jégo.** Les enseignants la contestent.

**M. Henri Jibrayel.** C'est faux !

**M. le président.** Veuillez écouter la question, mes chers collègues !

**M. Yves Jégo.** Les collectivités locales, en particulier les plus petites, ne peuvent pas la financer.

Nous vous demandons, au nom du groupe UDI, d'abroger le décret réformant les rythmes scolaires (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDI et UMP*), de reprendre la concertation, de faire preuve de plus d'équité, de renouer le dialogue, car l'école de la République mérite le dialogue. Elle mérite que nous la

préservations des grondements que nous entendons aujourd'hui dans la rue et que nous prenions un peu plus de temps pour bien faire les choses.

Monsieur le Premier ministre, saurez-vous saisir cette main tendue et faire preuve de la sagesse que nous attendons de vous ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDI et UMP.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

**M. Vincent Peillon**, *ministre de l'éducation nationale.* Monsieur le député, la refondation de l'école de la République est une nécessité – vous semblez d'ailleurs en convenir désormais – car le déclin de notre école et l'accroissement des inégalités scolaires sont l'un comme l'autre inacceptables.

La refondation de l'école est en route. Vous savez qu'en 2011, dans votre académie, 546 postes d'enseignants avaient été supprimés, puis 535 postes en 2012. Cette année, nous y créons pour notre part 835 postes, ce qui est un premier acte. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe SRC.*)

La même volonté s'exprime dans la remise en place d'une formation des enseignants, qui avait été supprimée. Lors de la dernière rentrée, dans votre académie comme ailleurs, les écoles supérieures du professorat et de l'éducation ont ouvert. En outre, vous pouvez vous réjouir de ce que, après plusieurs années de difficultés de recrutement pour le métier d'enseignant, les chiffres pour l'académie de Créteil soient en hausse : les étudiants qui se présentent aux concours sont 12 % de plus que l'année précédente.

**M. Philippe Meunier.** On ne veut pas de tes rythmes scolaires !

**M. Vincent Peillon**, *ministre* . Enfin, si ce redressement est nécessaire, il faut aussi donner aux élèves un temps scolaire de meilleure qualité.

**M. Christian Jacob.** Un meilleur ministre aussi, peut-être !

**M. Vincent Peillon**, *ministre.* Le fait de travailler le mercredi matin pour lire, écrire et compter, tout le monde le souhaitait, y compris vous-mêmes, mesdames et messieurs les députés de l'opposition ! Ce que vous avez demandé pour la réussite de cette réforme, c'est davantage de temps. Le Président de la République vous a donc accordé deux ans supplémentaires. Vous avez également réclamé des moyens financiers : ils ont été accordés. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

**Plusieurs députés du groupe UMP** . Ce n'est pas vrai !

**M. Vincent Peillon**, *ministre.* Je ne voudrais pas que l'on pense aujourd'hui que, comme hier, votre premier intérêt n'est pas celui de l'école. En effet, alors qu'on ne vous a pas entendus protester quand des postes ont été supprimés, quand la formation des enseignants a été supprimée, vous le faites aujourd'hui au moment où il vous est demandé de vous mettre en mouvement pour l'intérêt des élèves. Cette réforme doit être mise en œuvre, faites donc aussi votre part du chemin. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Yves Jégo](#)

**Circonscription :** Seine-et-Marne (3<sup>e</sup> circonscription) - Union des démocrates et indépendants

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1317

**Rubrique :** Enseignement maternel et primaire

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [13 novembre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [13 novembre 2013](#)